



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Lundi 17 Décembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.12, 7.13, 7.14, 7.15, 7.16, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 2.12, 2.13, 2.14, 2.15, 2.16, 2.17, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 6.8), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 0.2), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.1), M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 3.1), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 0.5), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 2.1), M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 8.1 et jusqu'au 0.5), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (jusqu'au 7.6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINÉAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT représenté par Mme Andrée ANTOINE Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 7.14) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevoz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 3.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Claude PREIONI représenté par Mme Françoise GILLET Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 4.3) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.3) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : M. Julie BAVEREL (à partir du 3.1)

Étaient absents : Arguel : M. André AVIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : A. AVIS, E. ALAUZET, P. BONNET, E. BRIOT, C. CAULET, Y.M. DAHOUI, C. DELBENDE, L. FAGAUT, O. FAIVRE-PETITJEAN, M. LEMERCIER, C. MICHEL, T. MORTON (jusqu'au 4.7), M. OMOURI, Y. POUJET, G. PACAUD, C. BOTTERON (à partir du 7.15), M. JASSEY (jusqu'au 4.7), S. RUTKOWSKI, P. CORNE, D. PARIS, P. CONTOZ, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, A. GROSPERRIN, P. ROUTHIER, Y. DELARUE, A. LORIGUET

Mandataires : M. DONEY, C. THIEBAUT, J. GROSPERRIN, E. MAILLOT, F. PRESSE, R. REBRAB, C. LIME, M. SEBBAH, L. CROIZIER, D. POISSENOT, N. BODIN, M. LOYAT (jusqu'au 4.7), C. WERTHE, M. ZEHAF, A. BLESSEMILLE, Y. GUYEN (à partir du 7.15), G. ORY (jusqu'au 4.7), J. CANAL, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, J.Y. PRALON, T. JAVAUX, F. BAILLY, D. PAINÉAU, Y. MAURICE, J. KRIEGER, F. TAILLARD

Délibération n°2018/004542

Rapport n°7.6 - Grandes Heures Nature : festival 2019

Grandes Heures Nature : festival 2019

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Grandes Heures Nature » « communication outdoor » « salon outdoor »	Montant de l'opération : à finaliser (entretiens budgétaires en cours)
Sous réserve de vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023	

Résumé :

Le Grand Besançon s'est engagé dans le projet « Grandes Heures Nature », projet faisant du sport de pleine nature un projet structurant et fédérateur avec la création en 2019 d'un festival incluant un salon de professionnels.

Le présent rapport fait un point sur l'avancement du projet et comprend une proposition budgétaire ainsi qu'une demande d'autorisation pour solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental du Doubs et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et tout autre partenaire.

I. Contexte

Le 23 février 2017, un rapport de présentation global était proposé au Conseil de Communauté concernant le potentiel de l'activité sportive Outdoor pour notre territoire, la préfiguration d'un projet et la création d'un festival Grandes Heures Nature.

Le 24 mai 2018 une convention avec la SEM Micropolis a été soumise au conseil communautaire pour la réalisation d'un salon de professionnels de l'Outdoor ouvert au grand public au cœur du festival.

Le Conseil Communautaire du 29 juin 2018 a consacré Grandes Heures Nature comme l'un des premiers projets structurants et axe fort d'attractivité et de rayonnement du projet de territoire « Action Grand Besançon ».

II. Un projet inscrit dans le territoire

L'Outdoor est devenu un mode de vie et de correspondance avec la nature, qui va de la balade familiale jusqu'aux sports extrêmes.

Le Grand Besançon dispose d'atouts et les 69 communes de l'Agglomération sont de formidables terrains de jeux grâce à la variété des paysages, la qualité de l'environnement naturel et patrimonial.

Ses qualités touristiques permettent de le positionner au nombre des destinations françaises où il « fait bon randonner ou courir » et de devenir un lieu reconnu pour la pratique d'activités physiques de pleine nature pour chacun et comme une escale de référence sur les grands axes du tourisme d'itinérance terrestre et fluviale.

Ainsi est né un projet autour de l'Outdoor et des pratiques sportives de pleine nature qui devienne un projet de cohésion, d'attractivité touristique et résidentielle, de développement qui corresponde à notre territoire et ses habitants.

Ce projet inclue un festival et la labellisation de manifestations qui porteront le même nom générique. En janvier 2018, les internautes ont été sollicités sur le choix du nom à donner : Grandes Heures Nature a été retenu.

Grandes Heures Nature est un projet structurant pour le territoire, il devient une des expressions de ses atouts et des enjeux, il est fédérateur pour les communes et leurs habitants ainsi que pour les acteurs (associations, université, CHU, entreprises).

Il rassemble autour d'une idée forte et positive, celle de bâtir avec les qualités et les richesses du Grand Besançon qu'elles soient naturelles, patrimoniales, économiques, de recherches et d'innovations un projet transversal.

Grandes Heures Nature sera dès 2019 un évènement annuel majeur convivial et chaleureux rassemblant professionnels, pratiquants et curieux : un Festival qui catalyse les synergies et qui cristallise les singularités du territoire et s'inscrit dans la durée en confortant le travail conduit par le Grand Besançon depuis des années comme les cheminements pédestres et VTT, la biodiversité, la préservation environnementale afin de mettre en avant le potentiel Outdoor du territoire. La première édition se déroulera du 13 au 16 juin 2019.

III. Une démarche transversale

Grandes Heures Nature porte l'ambition de fédérer, ce qui nécessite d'engager, aux côtés de l'équipe dédiée, les directions et les services de la collectivité pour faire que leurs expertises apportent une plus-value au projet global et que sa construction soit partagée pour non seulement susciter l'enthousiasme des Grands Bisontins, mais aussi recueillir l'adhésion des personnels qui deviendront acteurs et promoteurs de Grandes Heures Nature.

Le premier semestre 2018 a été consacré à la préfiguration du projet 2019 avec :

- un plan de communication,
- un calendrier de manifestations sportives sur Besançon et le Grand Besançon,
- la création de 2 évènements majeurs : la Pédestre et la Cyclo Grandes Heures Nature,
- l'élaboration du programme du festival 2019.

Le projet et le festival Grandes Heures Nature rentrent dans la phase opérationnelle avec des comités technique et de pilotage, la mise en place d'un fonctionnement transversal.

Un exemple de projet réalisé en 2018 : les parcours permanents de trail :

Terre de courses à pied en pleine nature, l'Agglomération du Grand Besançon après avoir contribué à la rédaction de la première Norme AFNOR relative au Trail, est devenue (le 14 octobre dernier) le 1er territoire en France avec un parcours permanent de Trail labellisé Uni'Vert trail par la Fédération Française d'Athlétisme. Les 13 parcours traversent autant de communes avec lesquelles l'Agglomération a conventionné.

Ceci a été rendu possible grâce aux services de la Ville et du Grand Besançon, aux associations locales et aux experts de la discipline.

IV. Une démarche environnementale

Grandes Heures Nature est aussi engagé dans une démarche pour la préservation environnementale et le développement durable afin de ne pas détériorer l'écrin naturel qui permet le projet.

Ainsi l'impact écologique des manifestations d'activités de pleine nature qui utilisent le territoire sera étudié pour le limiter. Un groupe de travail spécifique, pluridisciplinaire produira un cahier des charges à destination des porteurs de manifestations. Il émettra des propositions pour porter à la connaissance des pratiquants libres la qualité des lieux de passages et à leur nécessaire respect.

Les clubs et associations seront accompagnés pour la préparation de leur évènement qui pourra être labellisé Grandes Heures Nature.

V. Des ambassadeurs de prestige

Six sportifs de très haut niveau, ambassadeurs du Grand Besançon - territoire dans lequel ils trouvent toutes les qualités de vie et d'entraînement indispensables à leurs performances –, sont aussi les « ambassadeurs » de Grandes Heures Nature et du Festival 2019 : Thibaut Baronian (trail), Julie Bresset (VTT cross-country), Marlène Devillez (kayak Freestyle et Extrême), Nao Monchois (escalade), Christophe Guerrin (triathlon, para-triathlète), Paul Fontaine (marathon, trail, alpinisme, atteint de mucoviscidose). Ils pourraient être rejoints en 2019 par l'ultra-trailer Sanghé Sherpa.

VI. Le 1^{er} Festival Grandes Heures Nature

Le 1^{er} Festival « Grandes Heures Nature » se déroulera du 13 au 16 juin prochains à Micropolis en étroite partenariat avec la SEM et dans le cadre de la convention signée entre le Grand Besançon et la SEM Micropolis.

Le Festival Grandes Heures Nature est un évènement multi-activités dédié aux sportifs, valides ou atteints de handicaps, aux familles comme aux simples curieux.

De quoi proposer aux visiteurs – passionnés ou simples curieux – de découvrir de nouvelles disciplines, de nouvelles pratiques et de susciter des envies. Le tout sera proposé avec des tarifs calculés au plus juste. La définition des tarifs est en cours.

A/ Le salon

L'élément phare consistera en un salon d'exposants permettant aux pratiquants de rencontrer professionnels et équipementiers de nombreuses disciplines : randonnées, trail, VTT, raid, orientation, kayak, escalade, vol libre et, pour certains d'entre eux, d'en tester les matériels.

B/ Le village d'animations

Le Festival intégrera également un village d'animations où seront proposées des initiations, des défis entre amis ou en famille, ainsi qu'un large programme d'activités individuelles ou encadrées. Une part des animations s'articulera autour de la thématique du Sport comme prévention en santé et du bien-être.

C/ Des manifestations sportives

Ce ne sont pas moins de 30 randonnées pédestres, équestres, cyclistes, VTT, trail, de la simple balade au raid le plus engagé, plusieurs compétitions et raids (trail marathon en relais ; raid des jeunes ; raid Handi forts) qui traverseront les communes du Grand Besançon.

D/ Des spectacles, des shows

Parce que « Outdoor » et Grandes Heures Nature riment aussi avec émotions fortes, frissons, et performances, le Festival permettra de vibrer avec des shows sportifs de très haut niveau : une compétition d'Escalade sur Bloc, une Highline entre Bregille et la Citadelle à 200 m de hauteur, du VTT slopestyle avec le FISE ou encore un slalom parallèle en roller ski.

E/ Un cycle de conférences

Un cycle de conférences est également programmé avec l'expertise des diverses composantes de l'Université de Bourgogne Franche-Comté, des conservatoires Botaniques et d'espaces naturels, des spécialistes de l'Outdoor, des réseaux santé sans que cette liste soit exhaustive.

VII. Moyens mis en place

A/ Moyens humains

Pour une montée en puissance de la démarche et afin d'assurer la réalisation d'un projet transversal, premier projet du territoire Grand Bisontin, ainsi que la réussite d'un évènement d'envergure nationale, une directrice du projet et un coordinateur du Festival sont dédiés à Grandes Heures Nature depuis le 1^{er} novembre ; un renfort est par ailleurs apporté par la Direction des Sports de la Ville de Besançon avec le recrutement d'un agent non titulaire destiné à faire face à un accroissement temporaire d'activité sur la thématique Outdoor.

Les délibérations concernant cette organisation vous seront proposées dans un second temps.

B/ Moyens financiers

En 2018, un budget de 90 K€ avait été fléché par l'Agglomération pour la préfiguration de Grandes Heures Nature réparti ainsi :

- 30 K€ à la Direction de la Communication pour la création de la marque Grandes Heures Nature et de la communication 2018
- 60 K€ à la Direction des Sports affectés comme suit : 28 K€ pour le balisage sentiers trail, goodies aux associations ; 20 K€ pour la préfiguration 2018 du Festival (création de Grands Raids + les Grandes Randonnées : la Pédestre et la Cyclo Grandes Heures Nature)

A cela il convient d'ajouter les 12 K€ conventionnés entre la CAGB et la SEM Micropolis pour l'accueil et la commercialisation du Salon.

D'autres actions de la CAGB contribuent au projet Grandes Heures Nature comme l'entretien des sentiers VTT et de randonnée (50 K€ au budget tourisme) et la mobilisation du fonds de manifestations sportives (40 K€ au budget Sports).

En 2019, une ligne budgétaire dédiée à Grandes Heures Nature sera ouverte au sein du budget Sports de la CAGB d'un montant de 441 500 € pour les dépenses du Festival (dont la labellisation de manifestations) auxquels s'ajoutent les coûts des moyens humains affectés pour un total à financer de 616 000 €.

Les recettes prévisionnelles sont de 100 K€ incluant les entrées au Festival, les inscriptions aux randonnées, les partenariats (sponsoring).

VIII. Demandes de subvention

Il est envisagé de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental du Doubs, du Conseil Régional de Bourgogne-franche Comté ainsi qu'auprès de tout partenaire pouvant contribuer au financement de Grandes Heures Nature.

MM. A. BLESSEMAILLE(2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de l'avancement du projet Grandes Heures Nature et du Festival 2019,
- valide le plan de financement prévisionnel,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental du Doubs, du Conseil Régional de Bourgogne-franche Comté et de tout autre partenaire potentiel et à signer les éventuelles conventions à intervenir.



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2